



Syndicat Intercommunal du Centre pour la Conservation de la Nature

Séance du Comité

INVITATION



Madame, Messieurs les délégué(e)s,

Conformément à l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Comité du SICONA-Centre, laquelle se tiendra **mardi 29 juin 2021 à 19 :30 heures en la Hal Irbicht à Beringen, rue Irbicht**, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ordre du jour – Approbation.
2. Rapport de la séance du Comité du 10 novembre 2020 – Approbation.
3. Affaires du personnel :
 - 3.1. Attribution d'un cadeau au personnel à l'occasion de l'accomplissement de 20 ans de service – Décision.
 - 3.2. Mise en œuvre d'un règlement d'ordre interne – Approbation.
 - 3.3. Mise en œuvre d'un compte épargne-temps au bénéfice du personnel du syndicat – Décision de principe.
4. Finances :
 - 4.1. Plan pluriannuel de financement 2021 initial – Présentation.
 - 4.2. Création et modification de certains tarifs à appliquer en contrepartie des prestations fournies par le syndicat – Décision.
 - 4.3. Titres de recette de l'exercice 2020 – Décision.
5. Contrats et conventions :
 - 5.1. Acte notarié relatif à l'acquisition de fonds situés dans la commune de Grosbous en vue d'y réaliser des mesures compensatoires en vertu de la loi sur la protection de la nature et des ressources naturelles – Approbation.
 - 5.2. Contrats d'extensification – Approbations.
 - 5.3. Convention de cofinancement dans le cadre du projet en faveur de l'avifaune menacée liée au milieu ouvert (« Farmland Birds ») entre les syndicats SICONA-Centre, SICONA-Sud-Ouest et le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable – Approbation.
6. Divers.

Veillez agréer, Madame, Messieurs les délégué(e)s, nos meilleures salutations,

Mersch, le 11 juin 2021

Pour le Bureau du SICONA-Centre,

Le Président,
(s.) Gérard ANZIA

Le Secrétaire-rédacteur, ff,
(s.) Alex WEBER